

**F/L-080****Police fédérale  
Police locale****DEMANDE D'AUTORISATION**D'UTILISER SON MOYEN DE TRANSPORT MOTORISE PERSONNEL POUR LE TRAJET  
DOMICILE – LIEU HABITUEL DE TRAVAIL, EN RAISON DE CIRCONSTANCES  
EXCEPTIONNELLES, AVEC INTERVENTION DE L'AUTORITE DANS LES FRAIS DE  
TRANSPORT**1 DONNEES RELATIVES AU MEMBRE DU PERSONNEL**

NOM					Prénom		
Numéro d'identification							
Numéro de la ZP							
Police fédérale	CG	DGS	DGA	DGJ	AIG	SSGPI	
Lieu habituel de travail:							
Lieu de détachement:							
Gare:							
Domicile:				Seconde résidence:			

**2 IL M'EST IMPOSSIBLE D'UTILISER UN MOYEN DE TRANSPORT EN COMMUN**

<input type="checkbox"/>	Parce qu'un empêchement physique ne me le permet pas ( <i>obligation de joindre en annexe un certificat médical</i> ).					
<input type="checkbox"/>	Parce que mon lieu de travail est éloigné de plus de 3 km de l'arrêt le plus proche ( <i>obligation de joindre en annexe une attestation des sociétés de transport (SNCB, TEC,...)</i> ).					
<input type="checkbox"/>	Parce que mon horaire de travail irrégulier ou des prestations en service continu en excluent l'utilisation sur une distance d'au moins 3 km ( <i>obligation de joindre en annexe une attestation des sociétés de transport (SNCB, TEC,...) – une copie de l'horaire en question peut également servir de pièce justificative</i> ).					
Fait à			Signature			
Date						

**3 A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR, DIRCO, DIRJUD OU CHEF DE CORPS**

NOM					Prénom		
Grade					Fonction		
Téléphone							
Modèle de décentralisation			Base		Light		Full
Fait à					Signature		
Date							

Le membre du personnel (ne) remplit (plus) les conditions pour bénéficier de l'intervention à partir du:

La fonction exercée par le demandeur:

L'horaire (irrégulier) du membre du personnel est le suivant :

**4 REMARQUES**

Je sais qu'en cas de fausse déclaration ou de pratique frauduleuse, outre des sanctions pénales et disciplinaires, l'obligation de rembourser les indemnités déjà perçues sera imposée. J'ai pris connaissance de l'AR du 31 mai 1933 concernant les déclarations à faire en matière de subventions, indemnités et allocations tel que modifié par la loi du 7 juin 1994.

**5 PROCEDURE**Vous complétez le formulaire **F/L-080** en **2 exemplaires** et vous les transmettez au Directeur, DirCo, DirJud ou au Chef de corps. En tant que Directeur, DirCo, DirJud ou Chef de corps, vous transmettez 1 exemplaire au **SSGPI** et 1 exemplaire au **Chef de service du demandeur**.